AUTOMNE 1998

la revue

LES NOUVELLES DE LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

Échange de droits d'émission et changement climatique :

Quelles options s'offrent à nous?

En quoi l'échange de droits d'émission peut-il aider le Canada à mieux respecter ses objectifs en matière de changement climatique? Quel type de système d'échange répondra le mieux aux préoccupations des environnementalistes, des gens d'affaires et du grand public? Voilà un aperçu des questions qui alimentaient les discussions le 18 septembre dernier, alors que la TRNEE conviait un groupe multilatéral d'experts à Toronto pour évaluer diverses options applicables à un nouveau programme national d'échange de droits d'émission des gaz à effet de serre. L'échange de droits d'émission est un mécanisme qui accorde aux entités responsables des émissions la souplesse et la motivation nécessaires pour répondre aux objectifs environnementaux à coût moindre que s'ils adhéraient exclusivement aux règlements normatifs.

Les travaux en cours alimenteront le débat public et permettront aux intervenants d'influencer le processus national de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto en fonction de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique que le Canada signait en avril 1998. Advenant la ratification du Protocole, le Canada sera formellement tenu de respecter son engagement international à réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour atteindre un taux de 6 p. 100 inférieur au taux de 1990 entre l'an 2008 et l'an 2012. Il ne sera pas facile de relever le défi de Kyoto, d'autant plus que les projections actuelles indiquent que d'ici l'an 2010, le taux des émissions canadiennes sera de 19 p. 100 plus élevé que le taux de 1990.

L'adoption d'un système national d'échange des droits d'émission devrait constituer l'élément clé d'un plan d'action canadien visant à mettre en œuvre le Protocole de Kyoto. Compte tenu de la variance dans les coûts de réduction des émissions, un tel système inciterait les entreprises dont les coûts de réduction des émissions sont modiques à surpasser les exigences, puisqu'elles pourraient vendre leurs droits excédentaires à d'autres sources. Ceci encouragerait du même coup les entreprises dont les modes de réduction d'émissions sont coûteux à acheter des droits excédentaires d'autres sources s'ils s'avèrent moins chers que les frais de réduction liés à leurs propres activités. L'échange de droits d'émission représente une option politique importante puisque toute réduction des émissions de gaz à effet de serre a un effet global sur le changement climatique, peu importe d'où elles viennent.

Le Programme national d'échange de droits d'émission des gaz à effet de serre de la TRNEE analyse d'autres modes d'échange de droits, identifie divers concepts aptes à susciter le débat, formule des options et évalue les forces et faiblesses de chacune. Le Programme définit également les étapes de mise en œuvre nécessaires et dresse la liste des parties intéressées dont la participation s'avère essentielle au succès de cette entreprise.

La réunion de septembre a permis d'examiner les travaux effectués pendant l'été, surtout la préparation des rapports de synthèse décrivant six différents systèmes d'échange de droits d'émission. Ces rapports évaluent chaque système selon divers critères dont l'efficacité économique, l'équité et la faisabilité technique, politique et administrative. Ceux-ci proposent diverses approches pour régler dix grands problèmes liés à la conception des systèmes nationaux d'échange de droits d'émission (p. ex., la vente aux enchères des droits d'échange, la compétence législative quant à la réglementation et les répercussions des ententes internationales sur l'échange de droits.

Systèmes d'échange de crédits

Il existe deux genres de systèmes d'échange de droits d'émission, soit l'échange de crédits et l'échange d'allocations. Le système d'échange de crédits permet d'échanger les « crédits de réduction de la pollution » que certaines sociétés peuvent mériter en réduisant leurs émissions en-deça d'un taux convenu. Ces sociétés peuvent ensuite vendre leurs crédits à des entreprises à qui des crédits additionnels sont nécessaires pour respecter les limites fixées en rapport avec leurs ▶

LEAD Canada est l'hôte de la rencontre régionale des Amériques (p. 3)

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Édifice Canada, 344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario) Canada K1R 7Y3

National Round Table on the Environment and the Economy
Canada Building, 344 Slater Street, Suite 200
Ottawa, Ontario, Canada K1R 7Y3

Tél./Tel. : (613) 992-7189 • Téléc./Fax : (613) 992-7385 • Courriel/E-mail : admin@nrtee-trnee.ca • Web : http://www.nrtee-trnee.ca

émissions. Un des facteurs clé différenciant les divers types de systèmes d'échange de crédits est qu'ils diffèrent les uns des autres en ce que la motivation à l'achat tient parfois à des mesures volontaires et parfois à des mesures réglementaires.

En ce qui a trait aux mesures volontaires, les entreprises sont encouragées à acheter volontairement des crédits de réduction des émissions de façon à :

- rehausser l'image de l'entreprise;
- atteindre des objectifs volontaires comme ceux pris en vertu du Programme des mesures volontaires et registre;
- retarder un engagement obligatoire ou un règlement futur;
- devancer un engagement ou une réglementation à venir.

Dans le cadre de la démarche réglementaire, les gouvernements élaborent et imposent une série de normes obligatoires telles que les normes sur l'efficacité énergétique, de manière à limiter les émissions et à permettre aux entreprises d'utiliser l'échange de crédits pour réduire les coûts de la conformité. Les sources qui trouvent les coûts de la conformité élevés peuvent se conformer en achetant des crédits de réduction des émissions auprès d'autres sources.

Systèmes d'échange d'allocations

Le second genre de système d'échange consiste en un système d'échange d'allocations qui permet de répartir celles-ci parmi diverses sources sur une base annuelle. Les entreprises qui possèdent un surplus d'allocations à la fin de l'année peuvent les vendre à celles à qui des allocations additionnelles pour demeurer conformes sont nécessaires. Les systèmes d'échange d'allocations se distinguent des autres systèmes de diverses façons :

- le nombre de sources responsables des émissions qui participent au programme;
- le fait de permettre ou non l'achat de crédits de réduction des émissions auprès de sources non comprises dans le système d'échange d'allocations;
- le fait de fournir ou non des allocations aux sources responsables des gaz à effet de serre ou aux producteurs, exportateurs et importateurs de produits qui, en bout de ligne, engendrent les émissions.

Les gouvernements peuvent imposer des plafonds sur les émissions et fournir des allocations aux sociétés de services publics, aux grandes entreprises industrielles, ainsi qu'aux grandes sociétés de transports et aux raffineries de pétrole. L'échange peut être « fermé », c'est-à-dire limité aux autres sources comprises dans le système d'échange d'allocations. Il peut aussi engager diverses sources non régies par le plafond sur les émissions, y compris les crédits de réduction provenant de sources autres, au Canada et dans divers pays étrangers permis en vertu des mécanismes souples prévus dans le Protocole de Kyoto.

Un autre type de système d'échange « ouvert » pourrait englober un éventail beaucoup plus large de sources d'émissions, y compris les émissions produites par diverses instances gouvernementales fédérales, provinciales et municipales.

Par contre, un système d'échange « ouvert » permettrait d'imposer un plafond sur le contenu en carbone des combustibles fossiles vendus au Canada, au lieu de fournir des allocations aux entités responsables des émissions de gaz à effet de serre. Un tel système obligerait les producteurs et les importateurs à posséder des allocations de valeur égale au contenu en carbone du pétrole brut, du gaz naturel, du charbon et des produits pétroliers vendus au Canada. Les exportateurs recevraient des allocations de valeur égale au contenu en carbone des combustibles fossiles exportés.

Un des facteurs clé différenciant les divers types de systèmes d'échange de crédits est qu'ils diffèrent les uns des autres en ce que la motivation à l'achat tient parfois à des mesures volontaires et parfois à des mesures réglementaires.

Prochaines étapes

Au cours de la troisième étape du projet, l'équipe multilatérale d'experts évaluera en détail tous les éléments des concepts proposés, y compris les exigences administratives et les effets potentiels sur l'environnement et l'économie. Ces efforts permettront d'enrichir les travaux engagés dans le cadre du processus national et aboutiront à des prises de décisions à la fin de 1999.

LEAD Canada est l'hôte de la rencontre régionale des Amériques

En août dernier, cinquante délégués du Brésil, du Mexique et du Canada se donnaient rendez-vous à Vancouver pour participer à un atelier de formation d'une semaine portant sur les défis de l'intégration régionale et sur le développement durable. Offert dans le cadre de la deuxième rencontre régionale des Amériques de LEAD, l'atelier était organisé pour la première fois par LEAD Canada. Le programme LEAD est administré par la TRNEE et jouit du soutien financier du Centre de recherche pour la développement internationale (CRDI).

Les participants examinaient divers enjeux économiques et environnementaux qui confrontent l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, y compris les problèmes de main-d'oeuvre, la participation publique dans une société civile et le recours aux instruments du marché pour favoriser le développement durable. En plus d'assister à des ateliers sur le leadership et à des présentations, les associés ont participé à une étude de cas d'un jour portant sur le secteur forestier et qui comprenait une visite à la scierie MacMillan Bloedel de Chemainus et l'exploration d'une forêt ancienne au parc provincial Cathedral Grove.

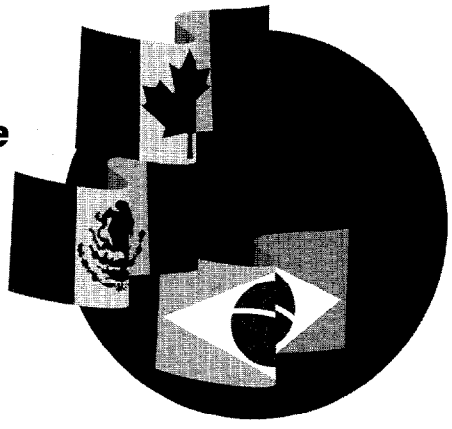

Le but ultime du programme de LEAD Canada est de faciliter l'émergence d'une nouvelle génération de décideurs qui reconnaîtront l'importance d'exploiter de façon viable les ressources de la Terre.

Le but ultime du programme de LEAD Canada est de faciliter l'émergence d'une nouvelle génération de décideurs qui reconnaîtront l'importance d'exploiter de façon viable les ressources de la Terre. LEAD Canada offre aux Canadiens de 30 à 45 ans issus de divers milieux une formation centrée sur le développement des compétences en leadership et la sensibilisation aux grands dossiers environnementaux.

En guise de suivi à la rencontre de Vancouver, un comité d'associés a choisi de collaborer avec LEAD International pour mettre sur pied un « Forum LEAD des Amériques ». Ce forum abordera divers sujets dont l'Accord de libre-échange des Amériques qui fait actuellement l'objet de négociations. Le comité s'est donné pour mandat de garantir que les négociations portent, entre autres, sur des enjeux du développement durable et traitent de la question dans le document final de l'accord.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur LEAD Canada, veuillez communiquer avec Donna Chiarelli, coordonnatrice de LEAD Canada, TRNEE, par téléphone au (613) 995-7519, ou par télécopieur au (613) 992-7385.

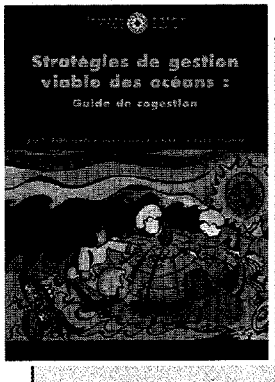

Stratégies de gestion viable des océans : Guide de cogestion

par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Entouré de trois côtés par des océans, le Canada est le pays du monde au littoral le plus long. Mais nos océans et leur littoral sont menacés. Le déversement de déchets — qu'il s'agisse de bidons d'huile de déchets nucléaires, de détritus et du lest des bateaux — pollue l'environnement des océans. La surpêche a épuisé les lieux de pêche qui semblaient autrefois une source intarissable de richesses. L'étalement urbain et les pratiques industrielles néfastes perturbent les modes de drainage naturels et les écosystèmes côtiers, tandis que le changement climatique provoqué par l'accumulation de dioxyde de carbone anthropique et d'autres gaz à effet de serre fera probablement fluctuer la température des océans et le niveau de la mer.

Stratégies de gestion viable des océans : Guide de cogestion diagnostique les problèmes relatifs aux ressources océaniques du Canada et énonce les principes qui sous-tendent la cogestion. Ce travail reflète l'expérience et l'expertise conjointes d'un éventail d'intervenants : utilisateurs des ressources, environnementalistes et représentants de tous les niveaux de gouvernement.

Disponible en français et en anglais.
1998, ISBN 1-895643-71-6, 85 p.
15,95 $, plus frais d'expédition et taxes

De la vente de chaque Guide, un don de deux dollars sera fait à la Fondation jeunesse pour les océans.

La TRNEE a produit, de concert avec le Secrétariat de l'Année internationale des océans, une affiche qui s'inspire de la page couverture du document *Stratégies de gestion viable des océans : Guide de cogestion.* Cette affiche haute en couleurs, qui mesure 18,5 po. par 24 po., constitue un outil idéal pour aider les particuliers, les écoles et les établissements à promouvoir la cause de la cogestion des océans. Pour obtenir un exemplaire gratuit de cette affiche, il suffit de placer une commande auprès de la TRNEE en composant le (613) 947-7287.

Évolution des programmes

- Le **Programme de développement durable des transports** planifie la publication d'un rapport de synthèse portant sur la viabilité des transports urbains à la fin de novembre.
- Le rapport final découlant de l'étude de faisabilité menée par le **Programme d'éco-efficacité** devrait être publié cet hiver.
- Le **Programme d'éducation** organisait, le 25 septembre dernier à Québec, un atelier de formation à l'intention des ingénieurs professionnels. Cet atelier pratique et interactif était offert dans le cadre du Colloque sur l'environnement 1998. Ce Colloque était parrainé conjointement par le chapitre régional de l'Ordre des ingénieurs du Québec et le ministère provincial de l'Environnement et de la Faune.
- Le **Programme d'éducation** publiera sous peu une bibliographie annotée pour promouvoir l'intégration des principes du développement durable aux programmes d'études des écoles de commerce canadiennes.
- Le document produit par le **Programme de politique étrangère et de développement durable** et intitulé *L'Initiative sur les villes viables : la ville au cœur de l'investissement d'infrastructure publique et privé* a été distribué lors de la conférence « Réussir sur les marchés mondiaux de l'infrastructure : le partenariat est la solution » tenue au mois de septembre (voir l'encart).
- Les membres du groupe Cohort 7 de **LEAD Canada** rentrent tout juste au pays après un séjour de deux semaines en Chine. Ce voyage leur permettait d'assister à une première rencontre internationale et leur faisait découvrir les villes de Xi'an, Yan'an et Beijing. L'échange international, qui regroupait plus de 170 associés représentant les douze chapitres de LEAD, portait sur un thème particulier, soit le défi mondial de l'approvisionnement en eau potable.
- **LEAD Canada** examinera, à compter de janvier 1999, les demandes de participation au prochain cycle de formation du groupe Cohort 8. Ces demandes devront être acheminées à la TRNEE avant le premier mai 1999. Pour obtenir d'autres détails à ce sujet, veuillez communiquer avec Donna Chiarelli au (613) 995-7519.

la revue
LES NOUVELLES DE LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

La TRNEE prend sa place sur la scène électronique!

Le bulletin d'information de la TRNEE, *La revue*, sera bientôt disponible par voie électronique. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez être inscrit sur la liste d'envoi au numéro de courriel suivant : admin@nrtee-trnee.ca

Un rendez-vous branché

Pour obtenir d'autres détails sur les programmes, les publications et les prochaines activités de la TRNEE, explorez notre site Web à l'adresse électronique suivante :

http://www.nrtee-trnee.ca

MEMBRES DE LA TRNEE

Président :
Le Dr Stuart Smith
Président
ENSYN Technologies Inc.
Etobicoke (Ontario)

Vice-présidente
Lise Lachapelle
Présidente et Chef de la direction
L'Association canadienne des pâtes et papiers
Montréal (Québec)

Vice-présidente
Elizabeth May
Directrice générale
Sierra Club du Canada
Ottawa (Ontario)

Paul G. Antle
Président-directeur général
SCC Environmental Group Inc.
St. John's (Terre-Neuve)

Jean Bélanger
Ottawa (Ontario)

Allan D. Bruce
Administrateur
Joint Apprenticeship & Training Plan, Union internationale des opérateurs de machines lourdes (section locale 115)
Burnaby (Colombie-Britannique)

Patrick Carson
Conseiller en planification stratégique
Les compagnies Loblaw - Weston
Toronto (Ontario)

Elizabeth Jane Crocker
Copropriétaire, P'lovers
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Douglas B. Deacon
Propriétaire
Trailside Café and Adventures
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Johanne Gélinas
Commissaire
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Montréal (Québec)

Sam Hamad
Vice-président
Roche Construction
Sainte-Foy (Québec)

Le Dr Arthur J. Hanson
Président-directeur général
Institut international du développement durable
Winnipeg (Manitoba)

Michael Harcourt
Associé principal
Développement durable
Sustainable Development Research Institute
Vancouver (Colombie-Britannique)

Cindy Kenny-Gilday
Yellowknife (T.N-O.)

Emery P. LeBlanc
Vice-président exécutif
Alumine et métal de première fusion
Alcan Aluminium Limitée
Montréal (Québec)

Anne Letellier de St-Just
Avocate
Québec (Québec)

Ken Ogilvie
Directeur général
Pollution Probe Foundation
Toronto (Ontario)

Joseph O'Neill
Vice-président, Bois et forêts
Repap New Brunswick Inc.
Newcastle (Nouveau-Brunswick)

Carol Phillips
Directrice de l'éducation et des affaires internationales
Travailleurs canadiens de l'automobile
North York (Ontario)

Angus Ross
Président
SOREMA Management Inc. et Fondé de pouvoir SOREMA direction canadienne
Toronto (Ontario)

Irene So
Vice-présidente et Gestionnaire-associée de portefeuille
RBC Dominion Securities
Toronto (Ontario)

John Wiebe
Président-directeur général
GLOBE Foundation of Canada et Vice-président exécutif
Fondation Asie Pacifique du Canada
Vancouver (Colombie-Britannique)

SECRÉTARIAT DE LA TRNEE

Directeur général et premier dirigeant
David McGuinty

Adjointe exécutive et Administratrice du programme LEAD Canada
Rebecca Murray

Secrétaire général et directeur des opérations
Gene Nyberg

Adjointe administrative
Hélène Sutton

Conseillères en politiques
Elizabeth Atkinson
Carolyn Cahill

Consultant en politiques
David Morgan

Associées à la recherche
Donna Chiarelli
Lisa Woodward

Gestionnaire des communications
Moira Forrest

Agente des communications
Ann Palmer

Agent des systèmes d'information
Edwin Smith

Éditique
Kindi Chana

Coordonnatrice des relations publiques
Kelly Bagg

Conseiller en information
David Shields

Gestionnaire de bureau et coordonnatrice des conférences et réunions
Cathy Heroux

Gestionnaire, Finances et Administration
Pierrette Guitard

Adjointes, Finances et Administration
Julie Martinat
Anne Mineault

Secrétaires
Mireille Barber
Lise Bélanger
Carole Desjardins
Anne-Marie Scott

Renseignements supplémentaires :
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
Édifice Canada
344, rue Slater, bureau 200
Ottawa (Ontario)
Canada K1R 7Y3
Tél.: (613) 992-7189
Téléc.: (613) 992-7385
Courriel : admin@nrtee-trnee.ca
Web : **http://www.nrtee-trnee.ca**

Pour éviter tout dédoublement et gaspillage, veuillez nous signaler toute erreur éventuelle dans votre adresse postale.

Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé Evolution, Glacier (Rolland) Choix environnemental canadien.

Also available in English

ISSN 1200-0450

Canada